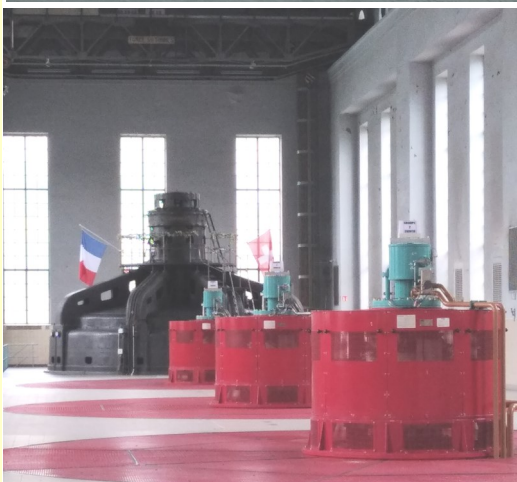




BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°450 JUILLET/AOÛT 2024



Commémoration des 100 ans du barrage de Chancy-Pougny le 6 juin 2024

Actualité de juillet : dimanche 14, commémoration de la Fête Nationale à la Halle dès 18h15

Actualité d'août : mardi 13, buffet canadien pour tous à la Halle dès 11h00

dimanche 25, vide grenier à la Halle et au travers de rues du village dès 9h30

FERMETURE DE LA MAIRIE : du 12 au 25 août

Vie pratique

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT : ishabarkat@gmail.com ou par téléphone au **04 50 41 20 86**

Messes de juillet/août			Cultes de juillet/août		
JUILLET					
Samedi 6	Thoiry	18h00			
Dimanche 7	Challex	10h00	Dimanche 7	Divonne	10h00
Samedi 13	Thoiry	18h00			
Dimanche 14	Collonges	10h00	Dimanche 14	Ferney-Voltaire	10h00
Samedi 20	Thoiry	18h00			
Dimanche 21	Farges	10h00	Dimanche 21	Divonne	10h00
Samedi 27	Thoiry	18h00			
Dimanche 28	Peron	10h00	Dimanche 28	Ferney-Voltaire	10h00
AOÛT					
Samedi 3	Thoiry	18h00			
Dimanche 4	Pougny	10h00	Dimanche 4	Divonne	10h00
Samedi 10	Thoiry	18h00			
Dimanche 11	Saint Jean de Gonville	10h00	Dimanche 11	Ferney-Voltaire	10h00
Samedi 17	Thoiry	18h00			
Dimanche 18	Challex	10h00	Dimanche 18	Divonne	10h00
Samedi 24	Thoiry	18h00			
Dimanche 25	Collonges	10h00	Dimanche 25	Ferney-Voltaire	10h00
Samedi 31	Thoiry	18h00			



Agenda challaisien 2024

Juillet				
Dimanche 7	La Municipalité	8h00/18h00	La Challaisienne	Elections législatives
Dimanche 7	Intersociété et Pétanque	9h00	La Halle	Pétanque + repas à midi
Dimanche 14	Municipalité et la Grappe	18h15	La Halle	Commémoration du 14 juillet
Août				
Mardi 13	Poivre & Sel	11h00	La Halle	Buffet canadien
Dimanche 25	Poivre & Sel et la Municipalité	9h30/16h00	La Halle et des rues de Challex	Vide grenier
Septembre				
Samedi 7 et Dimanche 8	Nouvelle Association	La journée	La Halle	Vogue
Samedi 28	Les Bourrus et La Lyre		Salle Jean-Antoine Lépine	20 ans des Bourrus



Pavoisement

Dimanche 14 juillet : fête nationale

Dimanche 21 juillet : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'état français et hommage aux « Justes » de France

Mot du maire

Chères Challaisiennes,
Chers Challaisiens,

De nombreux événements ont à nouveau rythmé le mois écoulé.

Dans notre dernier numéro, un article était consacré aux jeunes joueurs de l'US Challex pour leur participation au tournoi international d'Autriche. Cependant je tenais aussi à féliciter les vétérans qui n'ont pas démerité, en remportant un trophée bling-bling digne d'un film bollywoodien. Pour information, le terrain de foot fait sa cure de traitement estival ; c'est pourquoi, je compte sur vous chers parents, pour expliquer à vos enfants qu'il est interdit d'évoluer sur le stade durant 8 semaines.

Dans un autre registre, la bibliothèque de Saint-Jean-de



Gonville a été inaugurée, tandis que celle de Challex passait de la lecture à la peinture, en exposant les œuvres de Ludmila ; un moment très apprécié.

Mucelle n'a pas à rougir car la grange du Château a été le

théâtre d'un vernissage haut en couleur, organisé par Bé-rangère, mêlant peintures, sculptures et marquissette...



Gonville a été inaugurée, tandis que celle de Challex passait de la lecture à la peinture, en exposant les œuvres de Ludmila ; un moment très apprécié.



Un autre lieu a brillé à l'occasion de ses 100 ans : c'est notre bon vieux Barrage « Chancy-Pougny ». Ce moment fut

rempli d'émotions, retraçant l'histoire d'un ouvrage franco-suisse, réalisé grâce au savoir-faire d'ouvriers italiens dont certains sont nos aïeux.



Autre moment fort, les Auditions de l'école de musique du Pays de Gex, mettant en lumière les élèves et leur passion...



Au gré des chansons, les curieux ont pu participer aux répétitions de La Campanella qui a ouvert ses portes, le temps d'un refrain sur « La Gadoue ».

Dans la continuité, sur quelques accords, La Lyre nous a fait voyager, le temps d'une éclaircie, dans le jardin fleuri de Marie-Thérèse, lors de l'apéro musical des Bourrus.

La Jeunesse, après avoir remporté le 3^{ème} prix au cortège de L'oiseau de St Genis, a invité des chars à défiler à la Voguallex, ce qui a régalé petits et grands, sauf peut-être certains riverains qui ont subi 3 jours de fiesta endiablée...



Dans les réjouissances à venir, après les Européennes, il y a les élections législatives, pour la plus grande joie de tous, évidemment !



Alors, merci d'avance pour votre implication et n'oubliez pas que le

bureau de vote unique se tiendra dans La Challaisienne. Alors que certains en perdent leur latin avec les élections, d'autres perdent le nord avec la circulation, à cause de la déviation annoncée sur la 2X2 voies... en plus ils ont joué les prolongations !

Les JO 2024 n'ont qu'à bien se tenir car nos écoliers ont chausé leurs baskets, pour la course ELA, ce qui a permis un exploit collectif et des records personnels.

Je remercie nos coureurs en herbe et leurs institutrices.



Enfin, encore quelques festivités cet été : j'espère vous croiser lors de notre Fête Nationale et si ce n'est pas le cas je vous souhaite une belle période estivale.

Prenez-soin de vous, de nos aînés et si vous festoyez, n'oubliez pas de vous hydrater et pensez à vos voisins !

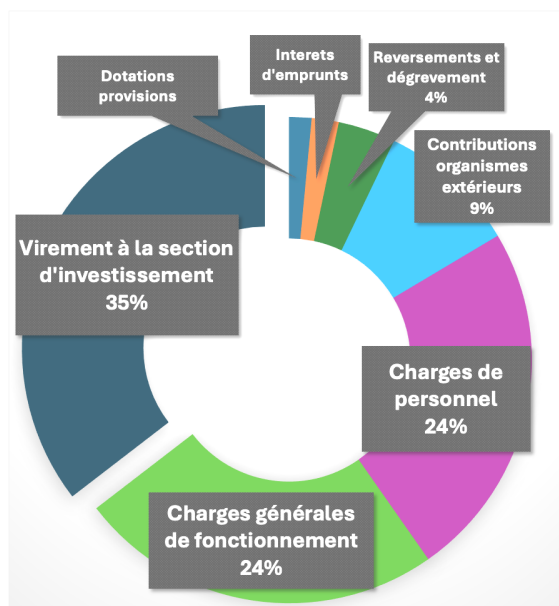
Aline Hofer Favre



Commission finances – Budget 2024

L'année 2023 a dégagé un excédent budgétaire plus important que prévu, notamment dû à des charges générales et de gestion courante en baisse, ainsi qu'à une hausse de la dotation de l'État et de la compensation financière genevoise.

Notre santé financière nous permet donc de faire face aux dépenses prévues pour 2024. Celles-ci se divisent en trois catégories principales : l'entretien et le renouvellement de notre patrimoine bâti, le renouvellement du matériel vétuste des agents techniques et la mise en sécurité du village. L'entretien de nos bâtiments consiste d'abord à renouveler le système de chauffage



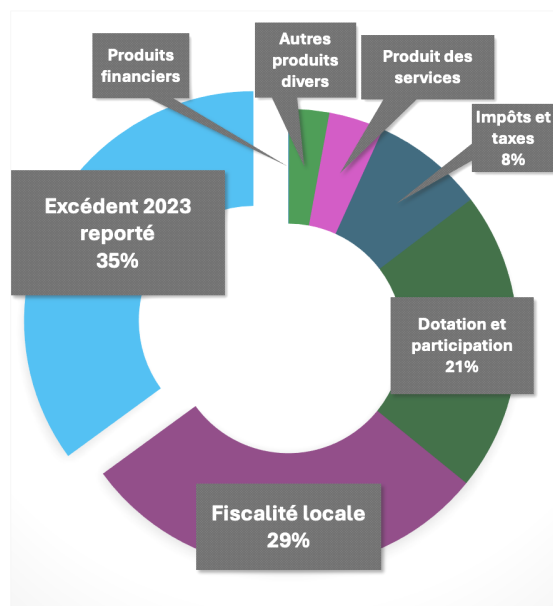
Dépenses de fonctionnement

de plusieurs bâtiments dont celui de l'Auberge, entamé en 2023. Un budget de 150 000 € est prévu à cet effet. La pose de drains autour du cimetière, pour un coût estimé à 100 000 €, devrait permettre de remédier aux désordres dus à l'écoulement des eaux pluviales. Un budget de 200 000 € a été voté afin de transformer la partie « en stabilisé » de notre terrain de football en terrain enherbé, et de modifier l'éclairage des deux terrains en lampadaires à LED, moins onéreux à l'usage, car moins consommateurs d'énergie.

Ce budget conséquent permettra de disposer de deux terrains conformes aux normes de la fédération : le nouveau « stabilisé » pour l'entraînement et le terrain d'honneur réservé aux matchs officiels. Pour le renouvellement, des réflexions sont en cours au sujet de la réfection et de la cour de l'école.

Le renouvellement de certains matériels obsolètes ou défectueux (tracteur, épareuse, lame à neige) permettra à notre équipe technique (renforcée par l'arrivée d'un chef d'équipe) de faire face efficacement à ses missions. Nous déplorons malheureusement, en ce début d'année, le cambriolage de notre local technique et le vol de la quasi-totalité de notre petit matériel ainsi que de notre camion. Cela a rendu la période printanière chaotique, notamment, comme vous avez pu le constater, pour ce qui est de l'entretien de la commune.

La première phase de la mise en sécurité du village sera rendue possible par une allocation de 100 000 €. Elle consistera à résoudre le problème de la dangerosité de la route départementale entre le bas de la rue des

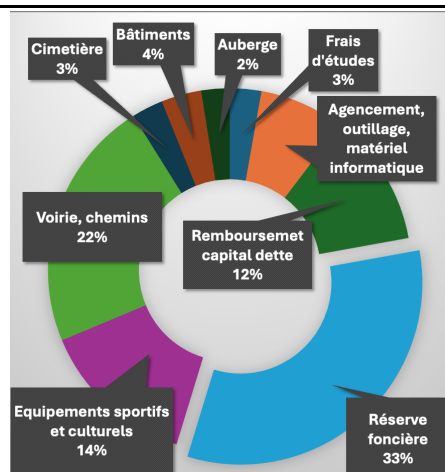


Recettes de fonctionnement

Fontanettes et l'entrée des Baraques. De plus, une première tranche de réserve de 400 000 € a été constituée pour la remise en état de la rue des Fontanettes en 2025.

Enfin, aidé par la fin de l'emprunt contracté pour la construction de la Halle Sanfély (un remboursement de 92 000 € par an) a amené le Conseil à continuer la stratégie de préservation notre réserve foncière afin de garantir une capacité d'investissement pour le futur de notre village, à hauteur de 500 000 €.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



Dépenses d'investissement

Le budget 2024 doit donc permettre à Challex de faire face aux dépenses de mises aux normes et d'entretien des bâtiments, d'investir dans du matériel neuf et d'améliorer la sécurité dans le village, tout en préservant notre indépendance financière, et en consacrant un budget de 30 000 € pour soutenir nos 32 associations.

Résultats des Elections Européennes du 9 juin 2024

Sur un unique bureau de vote : 862 inscrits, 411 votants, 5 blancs, 5 nuls, 401 exprimés

N°	Tête de liste	Voix obtenues
1	M. DEHER-LESAIN Léopold-Edouard	0
2	M. PONGE Philippe	0
3	Mme MARÉCHAL Marion	25
4	Mme AUBRY Manon	33
5	M. BARDELLA Jordan	104
6	Mme TOUSSAINT Marie	31
7	M. AZERGUI Nagib	0
8	Mme THOUY Hélène	14
9	M. TERRIEN Olivier	0
10	Mme ZORN Caroline	0
11	Mme HAYER Valérie	78
12	M. ALEXANDRE Audric	0
13	Mme CHOLLEY Marine	3
14	M. WEHLING Yann	4
15	M. ASSELINEAU François	6
16	M. SIMONIN Michel	0
17	M. FORTANÉ Jean-Marc	0
18	M. BELLAMY François-Xavier	22
19	Mme ARTHAUD Nathalie	0

N°	Tête de liste	Voix obtenues
20	M. LARROUTUROU Pierre	0
21	M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	0
22	Mme LABIB Selma	2
23	Mme ADOUE Camille	0
24	M. PHILIPPOT Florian	1
25	M. HUSSON Edouard	0
26	M. BONNEAU Pierre-Marie	0
27	M. GLUCKSMANN Raphaël	47
28	M. HOAREAU Charles	0
29	M. LASSALLE Jean	16
30	M. LALANNE Francis	0
31	M. LACROIX Guillaume	0
32	Mme ELMAYAN Lorys	0
33	M. DEFFONTAINES Léon	3
34	M. COSTE-MEUNIER Gaël	0
35	M. GOVERNATORI Jean Marc	11
36	M. TRAORÉ Hamada	0
37	Mme PATAS D'ILLIERS Laure	1
38	M. GRUDÉ Patrice	0

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité est :

- *Toujours à la recherche d'un(e) agent(e) comptable.*

La Municipalité vous informe :

- *Par arrêtés des tirs anticipés sont autorisés durant l'été avant l'ouverture officielle de la Chasse en septembre*
- *Des tirs de canons effaroucheurs peuvent également avoir lieu*
- *Pour la rentrée, la Municipalité souhaite organiser un concours pour mettre à l'honneur les artistes challaisiens, en vu de créer la carte de vœux 2024, alors soyez inspirés et venez nous retrouver à la rentrée !*
- *Horaires autorisés pour les travaux des particuliers, jours ouvrables :*
Lun/ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00



PROCHAINES ELECTIONS

Le 9 juin 2024, le chef de l'Etat a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale.

Les prochaines élections législatives auront lieu le dimanche 30 juin 2024 pour le 1^{er} tour, et le dimanche 7 juillet 2024 pour le 2^d tour.

LIEU : **Attention changement de bureau de vote**

Vous pourrez voter aux prochaines élections à la Challaisienne (bâtiment en face de la mairie) de 8h00 à 18h00.

Pièce d'identité française en cours de validité OBLIGATOIRE avec une photographie.

HOMMAGE



Ahmed,

Jusqu'au bout nous espérions que tu gagnerais ton combat contre la maladie. Ta disparition nous plonge ainsi que toute ta famille, dans une profonde tristesse.

Ahmed, toi si gentil, jovial, toujours souriant et serviable, tu vas laisser un grand vide. Ta joie de vivre et ton goût des autres se manifestaient lorsque, assis sur

ton balcon, tu saluais toutes celles et ceux qui passaient devant la maison ; toujours présent sur le terrain de foot pour soutenir les équipes de Challex. Tu étais toi-même un joueur talentueux pendant ta jeunesse. Toute la famille est arrivée en 1975, tu avais alors 14 ans. Très vite, vous vous êtes intégrés dans le village où vous avez été bien accueillis. Ton papa Mohamed, connu de tous, travaillait à l'entreprise Pillon. Tu as commencé ton apprentissage

de plombier dans l'entreprise Mabillard où tu as fait une grande partie de ta vie professionnelle. Les années se sont écoulées et tu as fondé une belle famille avec Fatima. Tu étais si fier de ton fils et de ta fille qui ont tous deux fait de brillantes études. Après une courte période à Nîmes, l'appel de Challex étant trop fort, tu es revenu au village dans la maison que tu avais construite de tes mains, avec ton frère Hassan. Courageux, travailleur, tu avais également rénové la maison de tes parents, au Maroc. Tu t'y rendais parfois à moto, une de tes passions, pour y passer de joyeux moments, entouré de ta famille et de tes nombreux amis locaux. Partout où tu allais, grâce à ta perpétuelle bonne humeur, ta simplicité et à l'aide que tu apportais à tout un chacun, tu étais apprécié Ahmed, tu vas beaucoup nous manquer. Tu es parti trop jeune mais tu resteras dans nos mémoires pour très longtemps. Nous pensons très fort à Fatima, à Sofia, à Yacine, à Hassan et toute ta famille. Tu reposes désormais dans le Jannah, dans un aussi beau jardin que celui de Fatima. Tes ami(e)s.

CARNET



Elia MOULIN, née le 9 juin 2024, à Saint-Julien-en-Genevois, fille de M. Dylan MOULIN et Mme Natacha MILAN.



Monsieur Ahmed EL AOUAD, né le 1^{ER} janvier 1961 au Maroc, décédé le 25 mai 2024 à Saint Julien-en-Genevois.

2024 année mémoire

L'occupation

Ce terme mérite d'être explicité concrètement tant il est lourd de sens : d'abord quant aux conditions imposées à la France et quant aux conséquences pour le Pays de Gex .



Zone d'occupation allemande	Zone annexée	Zone rattachée au commandement allemand de Bruxelles	Zone interdite	Zone libre	Extension de l'occupation allemande dans la zone libre (nov. 1942)
Zone d'occupation italienne	Extension de la zone d'occupation italienne (nov. 1942-sept. 1943)				

Des conditions très dures sont imposées à la France :

- les trois cinquièmes du territoire national seront occupés par les troupes allemandes,
- les 1.6 million de prisonniers français ne seront pas rendus,
- les frais d'occupation des troupes allemandes sont à la charge des vaincus,
- prisonniers et réfugiés allemands [particulièrement les Juifs] devront être restitués à l'Allemagne,
- l'Armée française d'armistice sera réduite à moins de 100 000 hommes.

Le statut de la flotte française (une des plus puissantes) prévoit que seuls seront désarmés les navires qui ne sont pas nécessaires au maintien de l'Empire français (les colonies).

On connaît la suite entre sabordage par les français (Toulon) et destruction par les anglais (Mers el -Kébir).

Le 25 juin 1h35 du matin, l'armistice franco-allemand entre en vigueur et les combats cessent sur tout le front.

Le 29 juin, le gouvernement français replié à Bordeaux s'installe à Vichy.

Pendant la période de négociations, les Allemands occupent la Manche et toute la côte atlantique est entre leurs mains et constitue une base de départ pour leurs futures opérations.

Six semaines de combats occasionnent de lourdes pertes pour les armées françaises, britanniques, belges et hollandaises (tués, blessés, prisonniers) et allemandes.

Côté italien, en dépit de l'échec de l'offensive italienne des 20 et 21 juin, l'armistice prend effet le 25 juin. L'armée des Alpes, bien qu'invaincue, doit déposer les armes.

Le Pays de Gex zone interdite : le frontalier de la Suisse est soumis à un statut spécial (sur certaines cartes, il est classé zone de colonisation voire d'annexion).

Il est rattaché au département du Doubs. L'occupant allemand se substitue de fait à l'administration française.

La Kommandantur est à Gex. Chaque village frontalier est doté de gardes-frontière allemands. La frontière suisse est fermée.

Un nouveau vocabulaire assorti de contraintes va rythmer la vie quotidienne : couvre-feu, Ausweis, rationnement, réquisitions, marché noir, corvées, délation, milice, collaboration, ligne de démarcation, censure, répression, déportation, STO ...

mais aussi Résistance, Maquis, De Gaulle, Libération !

à suivre : de l'occupation à la libération, la vie quotidienne des Challaisiens

Georges Dallemagne

Groupe histoire locale



Contacts : 04 50 59 10 37

groupehistoire.cha@orange.fr

Voir également rubrique « 2024 année mémoire »

Nous cherchons documents, photos, souvenirs relatifs à août 1914, monument aux morts de Challex, occupation 40 44, 8 mai 1945, ...

La chronique d'Arnold Uijttewaal

Le Rhône, un fleuve pas si tranquille !!

Le barrage de Chancy Pougny

Le Rhône prend sa source dans le glacier du Rhône en Suisse. Il parcourt 290 km en Suisse, se jetant dans le Lac Léman pour en sortir à Genève. Il entre ensuite en France où il parcourt 545 km pour se jeter en Méditerranée par un delta. Son bassin versant mesure en tout 97 800 km², dont 90 000 km² en France, soit environ 17 % de la superficie de la France métropolitaine.

Le barrage de Chancy-Pougny est un barrage hydro-électrique franco-suisse sur le Rhône. Son aménagement s'insère dans la chaîne de centrales hydroélectriques du Rhône, l'objectif étant d'utiliser le débit du fleuve, lorsque les eaux retenues du lac Léman sont relâchées aux heures de fortes consommations électriques.

Situé à cheval sur la frontière, entre la commune d'Avully (et non de Chancy comme son nom pourrait le faire penser), dans le canton de Genève et dans le département de l'Ain en particulier la commune de Challex (et non de Pougny), il est exploité par la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny (SFMCP) dont sont actionnaires les Services industriels de Genève et la compagnie nationale du Rhône pour la France.

Une convention est passée entre les États français et suisse le 4 octobre 1913 et rend possible l'utilisation de

Une concession est délivrée la même année à la Banque suisse des chemins de fer de Bâle. Cette concession transmise à la Société des forces motrices de Chancy-Pougny, entre en vigueur le 9 avril 1918 pour une durée de 80 ans.

La construction proprement dite commença en 1920, attirant de nombreux ouvriers, venant surtout d'Italie et se poursuivit jusqu'en 1925, sa mise en service. L'énergie produite est partagée entre la Suisse pour 64,6 % et la France pour 35,4 %. Une des conséquences de sa construction est le relèvement du niveau du Rhône jusqu'à La Plaine. La différence du niveau de l'eau est d'environ 11 m. Le barrage est long de 115 m et haut de 29 m.

C'est donc un fleuve très aménagé qui coule des deux côtés de la frontière, où terres et eaux se côtoient sans communiquer, au profit de la sécurité des riverains. L'urbanisation croissante bouscule à nouveau cet équilibre, en exposant petit à petit les habitants à un risque d'inondations de plus en plus marqué : 1987, 1993, 2000 en Suisse ; 1993, 1994, 2002 et 2003 en France.

Pour y répondre émergent de nouvelles solutions fondées sur la nature. C'est le temps des élargissements localisés et de la renaturation, pour redonner un certain aspect naturel au cours d'eau. Aujourd'hui le plan Rhône en France et le projet (encore en débats) de troisième correction du Rhône en Suisse tentent de concilier la protection face aux inondations et les enjeux écologiques et sociaux du XXI^e siècle (source : theconversation.com).

Nous reviendrons ultérieurement et en détail sur cet ouvrage, sa construction et son impact sur les villages, notamment sur Challex dans le cadre du centenaire de l'ouvrage.

A Uijttewaal
à suivre



Photo JP Nouvelle : vue aérienne du barrage



Photo A Uijttewaal : panneau informatif visible route de La Plaine

Vie associative

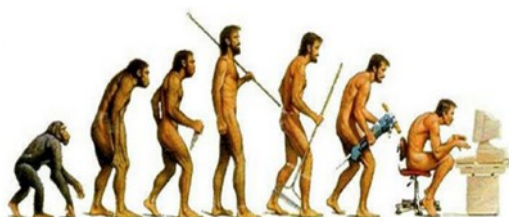
Association jeunes, loisirs et culture



Dans le cadre de
l'Association Jeunes, Loisirs
et Culture de Challex

« le groupe Conscience
Corporelle »

vous accueille à partir du 2 septembre 2024, chaque
lundi de 9h00 à 10h00 à la Challaisienne



Venez nous rejoindre afin de gommer vos imperfections liées à l'âge (jeune ou moins jeune), vos problèmes liés à la vie (suite d'accouchement ou préparation), les premiers rhumatismes, hernie, sciatiques et/ou blocages liés aux accidents/incidents de la vie, maladies chroniques, ou peut-être le moral en vrac. Pour une prise en compte de votre forme physique de manière **personnifiée**, dans la bonne humeur et la douceur des exercices, vous retrouverez une forme physique et morale avec une thérapeute et coach diplômée.



Venez faire bouger votre corps afin de reconquérir votre équilibre, votre posture et votre joie de vivre. Les exercices de concentration et de relaxation vous enchanteront.

Vous êtes en pleine forme mais vous souhaitez découvrir quelque chose de nouveau, venez nous rejoindre par curiosité ! Ce cours est un mélange de Pilates, Yoga, Qi Gong, Relaxation, Do-In, Sophrologie, Trigger Ball Thérapie et relaxation.

Vous êtes cordialement invités à un cours d'essai gratuit sans aucune obligation de poursuivre dans ce groupe convivial et sympathique !

Prof C-IAYT, Thérapeute de Mouvement et Massage, pour tout renseignement sur les cours à Challex et Farges, contacter Britta Dezillie

Tél: 04 50 56 38 12
britta.dezillie@gmail.com
www.pikorua.org



Vie associative

La Pétanque challaisienne



Madame, Monsieur,

Le dimanche **7 juillet 2024**, la Pétanque Challaisienne organise le traditionnel concours **inter-associations**, réservé aux associations de Challex. Le concours se déroulera en **triplette formée**.

Nous vous demandons de bien vouloir inscrire votre équipe ou vos équipes (pas de nombre limité d'équipe) au plus tard le **30 juin 2024**.

La journée se déroulera comme suit :

Accueil à partir de **9h00** avec café, croissants/pains au chocolat offerts

Début des parties à 9h45 (deux parties le matin)

Apéritif puis repas à 12h30

Reprises des parties à 14h30 (deux parties l'après midi)

Classement et remise des coupes et verre de l'amitié

Les parties seront limitées en temps à 50 min (le matin)

L'inscription par équipe de 3 est de **60 €** (incluant inscription, repas, fromages et le dessert)

Les personnes désirant venir prendre uniquement le repas sont priées de s'inscrire, au prix de **20 €** (*enfant jusqu'à 12 ans : 10 €*).

Nous espérons comme chaque année, que vous passerez une journée dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous comptons sur la participation de votre association.

La Pétanque Challaisienne

Le comité



**COUPON REPONSE À REMETTRE AU LOCAL PETANQUE LE JEUDI SOIR
OU A UN MEMBRE DE LA PETANQUE OU A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE
CHRISTIAN PERROUX tel. 06.35.78.61.76
OU JEROME PERROUX tél. 06.88.31.30.35 ou mail j_perroux@hotmail.com**

ASSOCIATION NOMBRE D'EQUIPE :

NOMS DES JOUEURS EQUIPE N° :

.....

.....

.....

NOMS DES JOUEURS EQUIPE N° :

.....

.....

NOMBRE DE REPAS : **joueurs (inclus avec l'inscription)**

NOMBRE DE REPAS : **accompagnants adultes (20 €)**

NOMBRE DE REPAS : **accompagnants enfants - 12ans (10 €)**

Vie associative

Les Ornithos de Challex



Les Ornithos de Challex

La sortie de dimanche 26 mai dans la campagne genevoise a produit de belles observations, surtout une trentaine de guêpiers qui chassaient près de leurs nids (vous avez sans doute vu l'article sur les guêpiers dans le Petit Challaisien de juin). Nous avons visité deux endroits, un chemin le long de l'Aire près de Certoux et la réserve la Feuillée près de Sorai. Les deux méritent une visite si vous êtes dans les parages. Les guêpiers devraient être présents à la Feuillée jusqu'au mois d'août.

Nous allons arranger d'autres sorties pour la fin de l'été et l'automne.

Un rappel : si vous avez des nids d'hirondelle (de fenêtre ou rustique) sur vos habitations ou les maisons environnantes, occupés ou non, veuillez nous le signaler à ornithosdechalex@gmail.com.



Les milans

L'un des oiseaux les plus visibles au printemps et en été à Challex est le milan noir, toujours en train de flotter au-dessus des champs et des jardins. Principalement charognard, à la différence de la buse, qui préfère une proie vivante, il profite des petits animaux morts dans les champs, des poissons morts des lacs et rivières, mais également des déchets de l'activité humaine.

En Inde, par exemple, les dépôts d'ordures sont investis par des hordes de milans noirs, et ils sont capables de piquer un sandwich de votre main si vous mangez dehors. En Europe, ils arrivent début mars de leur hivernage en Afrique de l'Ouest, et repartent tôt, fin juillet ou début août.

En fait il y a deux sortes de milans chez nous, mais ils ne migrent pas de la même façon. Le milan royal hiverne autour de la Méditerranée. On le voit ici surtout pendant sa migration vers le nord à la fin de l'hiver, ou lors de son retour en automne.



Si vous voyez un milan au mois de juillet, c'est très probablement un milan noir ; au mois d'octobre c'est certainement un milan royal. Pas toujours facile de les distinguer, mais le milan royal a de grandes taches blanches sous l'aile, sa queue est plus fourchue, et il est un peu plus grand.

L'année dernière, à Chevrier, où on compte les oiseaux migrateurs, on a dénombré le passage de 7.358 milans noirs et 13.703 milans royaux entre juillet et décembre. Certains jours il y a plus de mille milans qui passent. Ce sont des oiseaux protégés, dont les populations ont chuté dans le passé, et ils restent vulnérables aux empoisonnements, mais ils semblent remonter la pente, et le milan royal a commencé à hiverner chez nous en petit nombre, ne partant vers le sud que par grand froid.

Gerry Rodgers

Photos de JL Altherr



Vie associative

Poivre & Sel



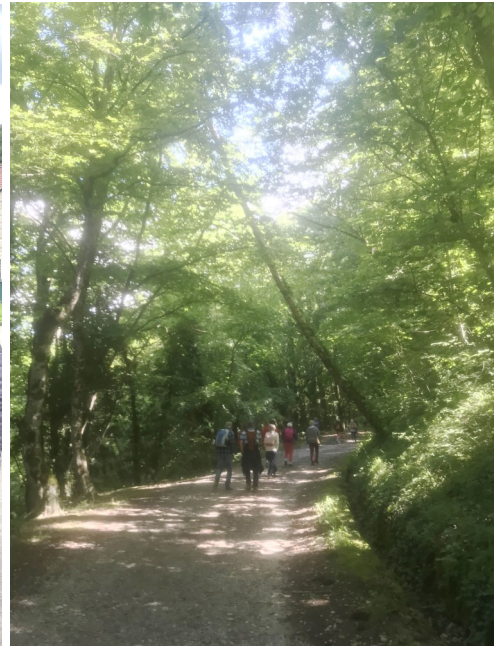
Alors que les Challaisiens restaient sous la pluie du mardi 11 juin, les membres de Poivre & Sel ont profité d'une journée clémente au Tram'bar à Confort, où ils se sont retrouvés pour un excellent repas. Les plus courageux sont arrivés à pied, empruntant la « Voie du Tram » sur un tronçon d'une heure $\frac{1}{4}$, puis un retour d'une heure, favorisant ainsi la digestion.

N'hésitez pas à venir avec un plat salé ou sucré que nous présenterons sur un grand buffet. Pas besoin d'inscription. Buvette tenue par l'Association.

Les sociétés de Challex annoncent de nombreuses manifestations pour cet été ; profitez -en !

Notre village a la réputation d'un « **VILLAGE OU IL FAIT BON VIVRE !** », donnons-lui raison.

Pour l'Association : Eliane Dallemagne.



MARDI 9 JUILLET, dès 11h00, nous nous retrouvons dans le jardin d'Yvette et Pierre MOTTIER, 133 route de Dardagny (à la Salle St-Maurice en cas de mauvais temps) pour un pique-nique canadien.

Nous vous invitons à apporter un plat pour achalander le buffet (salades, fromages ou dessert) et l'Association fournira la viande et les boissons. Une participation de 5 € par personne sera demandée. Merci de vous inscrire auprès de Josiane Davet, tél. **06 70 62 60 65** ou josianedavet@orange.fr, le **jeudi 4 juillet au plus tard**, en annonçant votre plat.

Pour le mois d'août, nous vous annonçons des modifications sur le programme annoncé dans le Petit Chalaisien de juin, suite à la demande de la Mairie de participer au « **Grand Vide Grenier** » le **25 août** en tenant le stand de buvette et restauration rapide sous la halle (Voir affiche). Les « Polos verts » s'activeront pour vous assurer un bel accueil.

Nous organiserons donc notre **BUFFET CANADIEN OUVERT A TOUS, sous la Halle**, le 2^{ème} mardi du mois, soit **MARDI 13 AOUT dès 11h00**. Nous espérons que cette rencontre familiale aura le même succès que l'an dernier, bien qu'elle se tienne en semaine, et permettra aux habitants de Challex de mieux se connaître.



PS : Les rencontres des jeudis 18 juillet et 22 août, à la Maison Des Sociétés de 14h00 à 17h00 sont maintenues pendant l'été.

Elles sont ouvertes à tous et proposent un temps de promenade ou des jeux de société pour les plus sédentaires.

Vie associative

La Grappe 



La Grappe organise

14 JUILLET CHALLEX

Au programme dès 18h15 :

De la musique avec :
La Lyre Challaisienne
OZMOZ

Une bonne buvette :
Bar à Champagne
Bar à cocktails

Sans oublier la traditionnelle buvette
Bref un bar pour chacun

Pour bien manger :
Un bon repas préparé par nos soins

Vin d'honneur et feu d'artifice offerts par la
Municipalité

Bonjour à toutes et à tous,
La Grappe a le plaisir de vous convier au traditionnel 14 juillet à la Halle dès 18h15.

Pour passer une bonne soirée, un bar à cocktails un bar à champagne et bien sûr la traditionnelle buvette, afin de boire de bonnes bières devant le match final de l'euro, diffusé par nos soins !

Après avoir bien bu , il faudra aussi bien manger !

Nous vous proposons un repas fait par nos soins.

Nous vous souhaitons une agréable journée et nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment convivial tous ensemble.

Association Gymnastique de Challex



Assemblée Générale

Le comité de l'Association de Gymnastique de Challex remercie les adhérents qui ont assisté à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le mercredi 3 juillet, ainsi qu'à tous les adhérents qui ont laissé un pouvoir pour que l'Assemblée puisse être validée. Merci aussi aux membres de la Mairie pour leur participation à cette Assemblée, ainsi que pour leur soutien.

Un grand merci à Emilie Gendra Présidente sortante, pour son implication totale dans l'association durant son mandat ainsi qu'Izabella Polok et Aurélie Cuzin de l'avoir soutenue durant ce mandat respectivement en tant que trésorière et secrétaire.

Barbara Uijtewaal reprendra la présidence et sera épaulée par Stéphanie Belotti comme trésorière et Christine Do Phan comme secrétaire.

Fin de saison 2023/2024

Les cours prendront leur pause estivale dès le 6 juillet avec les vacances scolaires. Il sera temps de faire une pause relax !

Ci-joint, les nouvelles fiches d'inscription pour la rentrée prochaine avec pour changement circuit training de 30 minutes à la place du HIIT.

Vie associative

Association Gymnastique de Challex



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE
DE CHALLEX

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025

INFORMATIONS GENERALES

- Les cours ont lieu à la Salle la Challaisienne, en face de la Mairie.
- Les cours suivent l'année scolaire, s'arrêtent pendant les vacances de Noël mais continuent toutes les 1ères semaines de vacances.
- Toute inscription définitive comprend une couverture accident de base.
- La souscription à la garantie d'assurance IA Sport+ est optionnelle et les frais sont à la charge de l'adhérent.
- Pour votre sécurité, le port de baskets est obligatoire.
- 1 cours d'essai gratuit

INSCRIPTIONS SAISON 2024/2025

Les inscriptions auront lieu courant Juin avant la fin des cours [pour les membres 2023/2024](#) et [par mail en juillet/Aout pour les nouveaux membres](#).

Vous pouvez régler par chèque (bénéficiaire Association Gym Challex), par virement (voir RIB à la fin du document) ou en espèces.

Attention : les cours ont des places limitées, ne tardez pas !

L'Association Gym CHALLEX se réserve le droit de refuser les inscriptions une fois que le nombre maximum de pratiquants est atteint.

INFORMATIONS D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Email : _____

Je m'inscris aux cours suivants (cochez) :

Rentrée	L'année	
Gym Cardio ou Senior 1h	115€	
Gym Cardio ou Senior 2h	130 €	
Gym Cardio ou senior 3h	150€	
Gym Cardio/senior 4h	170€	
Gym Cardio/senior 5h	200 €	
Zumba	160€	
Zumba-Step	160€	
Circuit Training	120 €	
Renforcement Musculaire	130 €	
Zumba Kids 6-11 ans	130 €	
Pilates	160€	
Tous les cours	450 €	

Pour ajouter un cours en plus prévoir en supplément la moitié du 2ème

Le cours le plus cher + la moitié du 2eme : zumba 160€ + zumba-step 80€ : 240€

HORAIRES DES COURS 2024/2025

La reprise des cours aura lieu le lundi 2 septembre 2024

Lundi	18h00-18h30	Circuit training
	18h30-19h30	Zumba
	19h30-20h30	Gym cardio
mercredi	9h-10h	Gym douce
	10h-11h	Renforcement Musculaire
	11h-12h	Zumba Kids 6-11 ans
	18h-19h	Zumba Step
	19h-20h	Gym cardio
	20H – 20H45	Pilates
vendredi	9h-10h	Gym douce
	10h-11h	Gym Cardio

Cours pendant les vacances :

- Vacances Toussaint : 1ère semaine
- Vacances Noël : pas de cours
- Vacances Février : 1ère semaine
- Vacances Pâques : 1ère semaine

Pour toute information complémentaire :

Contactez-nous par mail : ✉ gym.challex@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook

JE M'INSCRIS AUX JOURS DES COURS SUIVANT A COCHER (obligatoire)

- Gym Cardio Lundi Renforcement Musculaire
- Gym Cardio Mercredi Circuit training
- Gym Cardio Vendredi Zumba
- Gym Douce Mercredi Zumba-Step
- Gym Douce Vendredi Zumba enfant
- Pilates

Nous vous demandons de vous inscrire pour les jours de présence que vous aurez choisis afin que nous puissions gérer les effectifs par cours à ne pas dépasser.

Jours Définitif pour l'année

Rib Crédit Mutuel :

Iban : FR76 1027 807 36 3000 22356 10125
BIC : CMCIFR2A

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE CHALLEX

Date

Signature

COURSE ELA



Ça y est ils l'ont fait ! Un grand BRAVO à tous les élèves qui se sont surpassés pour l'occasion !

Ils peuvent être fiers d'eux !

1886 tours à eux tous, multipliés par la longueur du terrain de football environ 310 mètres, cela fait un total de 584 660 mètres parcourus soit 584 km 660 (plus long que le trajet Paris-Lyon)

Merci aux parents qui sont venus, aux supporters ainsi qu'à tous les parrains et marraines qui ont bien voulu participer à l'action.

Recette pour un bon déroulement :

1. Un moment d'échauffement



2. Des parents motivés



3. Un départ de course avec la maîtresse



4. Des cartons pour comptabiliser le nombre de tours



5. Le réconfort après l'effort avec un petit pain au chocolat et la photo souvenir



Il ne reste plus qu'à collecter les fonds et tout renvoyer à l'association ELA.

Coline DEBARD Directrice

Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...



Une année scolaire sportive

Nul doute que les élèves de l'école primaire de Challex suivront avec attention les Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 (JO) qui se dérouleront du 26 juillet au 8 septembre à Paris. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, les élèves ont en effet reçu beaucoup d'information à ce sujet, mais pas seulement... J'ai rencontré Coline Debard, Directrice, pour qu'elle nous explique en quoi a consisté cette année spéciale.

Bonjour Coline, pouvez-vous nous dire quelle est votre participation aux Jeux Olympiques ?

Bonjour, un projet a été élaboré en début d'année avec 3 classes : les GS-CP (Grande Section-Cours Préparatoire), CP-CE1 (Cours Préparatoire-Cours Élémentaire 1) et CE2-CM1 (Cours Élémentaire 2-Cours Moyen 1), et dans une moindre mesure avec les PS-MS (Petite et Moyenne Sections).

Quelle était la nature de ce projet ?

Nous avons étudié en classe tout ce qui se rapporte aux Jeux olympiques et paralympiques : leurs origines, leurs symboles et leur signification, les valeurs qu'ils représentent, la devise et l'hymne qui y sont liés. Nous avons également évoqué les sports qui y seront présents, ainsi que certains sportifs. Ce projet a permis de parler de Paris, ville où se déroulera la plupart des épreuves olympiques. Nous sommes bien sûr en train de suivre le trajet de la flamme olympique à travers les départements de France et faisons le décompte des jours qu'il reste avant le début des jeux.

Vous avez aussi je crois organisé des événements à l'école ?

Tout à fait, nous avons demandé une intervention du Comité Départemental Handisport de l'Ain, dont la mission est d'encadrer le sport pour les personnes handicapées physiques, visuelles et auditives, sans limite d'âge. Des sportifs en situation de handicap étaient présents et les élèves ont pu faire un parcours en fauteuil roulant, s'orienter les yeux bandés, s'essayer à la boccia (sport de stratégie qui s'apparente à la pétanque, avec un certain nombre d'adaptation), qui est un sport paralympique depuis 1984. Lors de la journée de la femme, la classe de GS-CP a mis à l'honneur Alice Milliat (Cofondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France), qui

est aussi reconnue comme l'une des plus grandes militantes du combat pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international.

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 ont pu faire une visio avec Benjamin Lacroix-Desmazes, joueur de volley assis, qui participera aux JO 2024 et qui sera également porteur de la flamme olympique. Toute l'école a par ailleurs participé à la SOP (Semaine Olympique et Paralympique). A cette occasion, nous avons décoré l'école sur ce thème, confectionné des médailles, parlé du vocabulaire autour du sport, réalisé un marathon en parcourant chacun une distance, réalisé des ateliers d'athlétisme. Le carnaval a été aussi sur ce thème.

Quelles autres disciplines ont-elles été abordées à l'école ?

Grâce aux parents d'élèves, nous avons pu contacter des associations sportives, afin qu'elles viennent nous parler du sport. Ainsi, nous avons eu des démonstrations d'escrime et de rugby. Les niveaux du CP au CM2 ont suivi un cycle natation. Les classes de GS-CP et CP-CE1 participent à un cycle tennis avec un intervenant, financé par le Sou des Ecoles.

Quel programme... depuis quand êtes-vous directrice de l'école ?

J'ai pris mes fonctions de directrice à la rentrée scolaire de 2023/2024, en remplacement de Mme Coehlo. Je suis toujours enseignante et suis déchargée un jour par semaine pour assumer la direction. J'ai donc 3 jours en classe et 1 jour à la direction.

Comment êtes-vous arrivée à Challex ?

Après mon concours à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Bourg-en-Bresse, j'ai été nommée dans le Pays de Gex pour y faire des remplacements. Là, j'ai tourné dans plusieurs communes, dont Challex, et j'ai sympathisé avec d'autres enseignantes de l'école. J'ai également eu de bons échanges avec les parents d'élèves. J'ai en outre beaucoup apprécié l'ambiance et l'environnement de l'école de Challex. Il y règne un bon état d'esprit. J'aime aussi le fait d'être dans une petite école, dans un petit village.

Vous vous plaisez donc beaucoup dans notre village ?

Oui, au mois de septembre, je vais y faire ma 10^{ème} rentrée !

Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...



Vous ne vous lassez pas ?

Pas du tout ! Je suis vraiment passionnée par mon travail et ne me vois pas faire autre chose ! Seuls les trajets depuis la maison commencent à peser.

Comment souhaitez-vous conclure cette interview sur l'année sportive qui s'est déroulée à l'école ?

Peut-être une salle de sport prochainement à Challex... ? (Rires)

Je finirai par une citation :

« Le plus important aux Jeux olympiques n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu ». Pierre de Coubertin

Je vous remercie, Coline, de m'avoir consacré du temps. Les projets auxquels vous participez ne sont pas visibles qu'à l'école, mais aussi auprès de la population, je pense notamment à la campagne "Mets tes baskets et bats la maladie" avec ELA, qui a fait l'objet d'un article dans les Petit Challaisien du mois de mai et de juillet/août. Félicitations pour votre dynamisme et votre engagement !

Photos des décorations de l'école



Memento

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi	9h00-12h30	fermée
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	fermée
Jeudi	fermée	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	fermée

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com

Horaires :

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant :

Lundi : 12h00/13h30 **fermée le soir**

Mardi : 12h00/13h30 19h00/21h00

Mercredi : **fermée la journée**

Jeudi : 12h00/13h30 19h00/21h00

Vendredi : 12h00/13h30 19h00/22h00

Samedi : 12h00/13h30 19h00/22h00

Dimanche : 12h00/14h00 **fermée le soir**

Horaires du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00 **fermé l'après-midi et soir**

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00 **fermé l'après-midi et soir**

Vente de pizza :

Du jeudi au samedi aux horaires du restaurant

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Groupement transfrontalier européen :

08 92 70 10 74

SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07

Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)

04 85 29 20 00

Site de l'agglo : paysdegexagglo.fr puis accueil et faites votre choix

AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état

à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :

04 50 28 20 50

Horaires de la boutique :

Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30

Samedi 8h45-14h15

Horaires dépôts :

Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45

Conseils juridiques gratuits

(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)

Sur RDV au 04 50 41 35 86

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Mairie de Saint Genis-Pouilly 01630

UNIQUEMENT SUR RDV le 1er mardi de chaque mois

Hors vacances scolaires sur caf.fr au 3230

0810 25 01 10 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et

de 15h00 à 17h30.

Transport à la demande :

Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h00 hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

La Maison des Services Public Pays de Gex Agglo :

Pour faciliter vos démarches

167 rue de Genève 01170 Gex

Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : Centre Local d'Information et Coordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)

200 rue Edouard Branly, Technoparc,

01630 Saint Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 17h00

Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Numéro pour demande de bacs à ordures ménagères,

tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes :

collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64

(attention, badge obligatoire)

Horaires d'été (de Mars à Octobre)

du Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 18h

Samedi : 8h30 - 18h

Dimanche : 9h - 12h

Fermée les jours fériés

Recyclage : www.sivalor.org

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Allo encombrants : 04 50 20 65 86 ou

www.agcr.alfa3.fr

Appel d'urgence européen : 112

SAMU – urgences médicales-médecin de garde : 15

Pompiers : 18

SAMU – urgences sociales : 115

Pharmacies de garde : 3237

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Memento

Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex

- **Horaires boutique**

Mardi 14h30-17h30
Mercredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30
Jeudi 14h00-17h30
Vendredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30
Samedi 9h00-17h30

- **Horaires dépôt**

Lundi 13h30-17h30
Mardi-vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30
Samedi 9h00-17h30

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80

<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>

Adoption avec les Ch'amis Gessiens :

06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Renseignement Centrale téléphonique de l'aéroport de Genève : 41 900 57 15 00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou

cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman

Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois

(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65

Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :

04 50 83 43 43

Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violence femmes : 3919

Enfance en danger : 119

Hébergement d'urgence : 115

<http://challex.info/urgence>

Numéros d'urgence

17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)

117 rue des Chenaillettes

01710 Thoiry

Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Thoiry

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Horaires d'ouverture de la gendarmerie de

Collonges (04 50 59 63 03)

- Mardi : de 8h00 à 12h00

- Jeudi : de 8h00 à 12h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00

Horaires pour les engins motorisés et bruyants
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex

Du lundi au vendredi **sur RDV** auprès du centre 15 ainsi que le week-end

Maison médicale multidisciplinaire

Cabinet infirmier

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Au 04 50 42 04 02

Cabinet de soins infirmiers, sans RDV, tous les jours, dimanches et jours fériés inclus, de 16h00 à 17h00

Maison médicale multidisciplinaire

106 Grande Rue, 01550 Collonges

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet

04 50 56 71 64

06 84 15 01 95 ou 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV

06 66 87 21 99 ou 06 13 99 95 77

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.

Directeur de publication : Madame le Maire

Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture

Impression : imprimerie Piétri (Gex)

Distribution : service de la commune

Tirage : 750 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de la commune www.challex.fr

Pour plus d'informations sur la commune, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la municipalité : www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de septembre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr

au plus tard le :

Dimanche 18 août

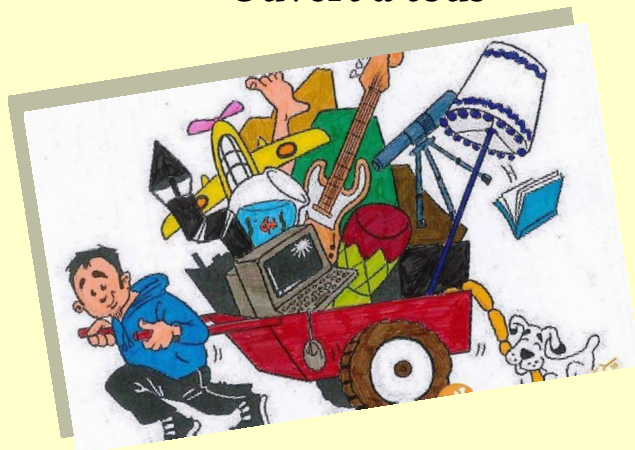
BRIC - à - BROC aux puces de Challex

association
**Poivre
& Sel**
Challex

DIMANCHE 25 AOÛT

**Faites le grand vide chez vous et venez exposer
(jouets, livres, habits, petits meubles...)!**

Ouvert à tous



De 9H30 à 16H00

Chinons à CHALLEX,

sous la Halle et à travers des rues du village

Fermeture des rues dès 8h00

**Sur place, sandwiches, buvette, petite restauration salée ou sucrée,
tenue par l'association Poivre & Sel**

Présence d'artisans du Pays de Gex, salle Jean-Antoine Lépine

Organisation, renseignements, inscriptions et réservations,
contactez la Municipalité ou Poivre & Sel au :

04 50 56 30 10

06 32 79 49 92

06 11 27 95 44

Par mail : dallemagne.eliane@gmail.com ou challex@challex.fr

Date limite des inscriptions : 10 août

Tarif : 5 € le mètre linéaire

